

Cursus du master Lettres (résumé)

Ci-dessous se trouve le cadre général des **quatre semestres** de la formation, du M1 (S1 et S2) au M2 (S3 et S4), auquel chaque étudiant.e doit se conformer. Presque tous les EC (« enseignements constitutifs ») sont des séminaires à choix. Pour toute question sur les choix, **contactez en priorité** les **enseignants responsables du master et des parcours** (cf. noms et coordonnées des enseignants-rechercheurs au début et à la fin du livret).

Semestre 1 (24 ECTS)

UE 1. Théorie et méthodologie 1

- EC 1. Méthodologie de la recherche en littérature (6 ECTS)
- EC 2. Approches théoriques de la littérature (6 ECTS)

UE 2. Spécialisation et transversalité en littérature 1

- EC 3. Spécialité 1 (6 ECTS) – parcours LFF, LGC ou LM
- EC 4. Langue étrangère en littérature (6 ECTS)

Semestre 2 (36 ECTS)

UE 3. Spécialisation et transversalité en littérature 2

- EC 5. Spécialité 2 (6 ECTS) – parcours LFF, LGC ou LM
- EC 6. La littérature et les arts (6 ECTS)

UE 4. Mémoire et professionnalisation 1

- EC 7. Conception, rédaction et soutenance du projet de mémoire (20 ECTS)
- EC 8. Professionnalisation : métiers de l'enseignement et de l'écriture (4 ECTS)

Semestre 3 (24 ECTS)

UE 5. Spécialisation et transversalité en Littérature 3

- EC 9. Spécialité 3 (6 ECTS) – parcours LFF, LGC ou LM
- EC 10. Littérature générale et comparée (6 ECTS)

UE 6. Théorie et méthodologie 2

- EC 11. Histoire et théorie de la littérature (6 ECTS)
- EC 12. Atelier d'écriture critique et suivi de projet (6 ECTS)

Semestre 4 (36 ECTS)

UE 7. Spécialisation et transversalité en littérature 4

- EC 13. Littérature en une autre langue (6 ECTS)
- EC 14. EC libre (4 ECTS) : tout EC ouvert aux masters sur l'université
(y compris dans le master Lettres)

UE 8. Mémoire et professionnalisation 2

- EC 15. Rédaction du mémoire de recherche (16 ECTS)
- EC 16. Soutenance du mémoire de recherche (10 ECTS)

Afin de constituer votre cursus personnel, vous devez **consulter** :

- 1) le déroulé de la formation ci-dessus (le cadre général du diplôme)
- 2) les tableaux récapitulatifs avec la répartition des séminaires (tronc commun + séminaires spécifiques au parcours que vous avez choisi)
- 3) l'emploi du temps de chaque semestre
- 4) et, bien sûr, les descriptifs des séminaires afin de faire votre choix lorsqu'il y a plusieurs possibilités

La « **feuille de route** » (à télécharger sur le site du master) vous permet d'inscrire vos choix de séminaires et doit être **remise à votre secrétariat au plus tard un mois après le début des séminaires de chaque semestre**.